

La Francophonie veut non seulement préparer la relève en permettant aux nouvelles générations d'apprendre et de travailler en langue française, sans être privées pour autant d'opportunités d'affaires ou de formation, mais elle souhaite également sensibiliser la jeunesse à l'usage du français dans la vie courante, en lui donnant certains des moyens nécessaires à son plein épanouissement.

Déjà, les deux conférences permanentes de la Francophonie, la Conférence des ministres de l'Éducation (CONFEMEN) et celle des ministres de la jeunesse et des sports (CONFESJES), mènent une action continue en faveur de la jeunesse. Plus particulièrement, la CONFEMEN a pour mandat de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives dans les pays membres de la Francophonie. Elle oriente entre autres la programmation en matière d'éducation et de formation en vue de la soumettre à l'approbation des chefs d'État et de gouvernement lors de la tenue des Sommets. Actuellement, la programmation de la CONFEMEN porte principalement sur l'éducation de base, la réforme et l'harmonisation des programmes, la production de matériel didactique, l'encadrement et la motivation du personnel pédagogique.

La CONFESJES, pour sa part, poursuit une politique de promotion et de protection de la jeunesse. Elle forme surtout des moniteurs et des animateurs et préside à l'organisation et la réalisation des Jeux de la Francophonie.

Le Canada, de son côté, en plus de participer activement à ces deux conférences, investit chaque année dans la réalisation de projets de coopération avec les autres pays et gouvernements de la Francophonie. Ces projets touchent au développement économique, à l'établissement de la paix et de la démocratie, à la promotion de la francophonie, à la propagation de la culture et à l'introduction des nouvelles technologies. Plusieurs de ces projets ont déjà pour bénéficiaires les jeunes francophones. Le Sommet de Moncton élargira cette action à toutes ses instances.

Les consultations de la Francophonie effectuées auprès de la jeunesse francophone lui a permis de distinguer quatre domaines de préoccupations majeures la concernant: les droits de la personne, la participation et la citoyenneté, l'éducation, la formation et l'insertion socio-économique, la culture et les nouveaux médias ainsi que la coopération francophone.

#### La jeunesse dans l'espace francophone:

La jeunesse de la Francophonie est formée de plus de 85 millions de personnes de 15 à 24 ans, ce qui fait un peu plus de 18% de la population totale des pays membres de la Francophonie. Dans les pays francophones d'Afrique, 45% de la population a moins de 15 ans. La vitalité de la Francophonie repose donc en grande partie sur le dynamisme de sa jeunesse. Il était donc impératif, à l'aube du Sommet de Moncton, de mettre en place un processus de consultations pour que la voix des jeunes soit entendue et écoutée.

La jeunesse est une force vive qui évolue dans une diversité de milieux sociaux, économiques et culturels et pour les jeunes canadiens, un élément important à garder en mémoire est cette grande disparité dans les modes de vie qui existe entre les jeunes des différents pays, tout particulièrement entre ceux provenant de pays en voie de développement et ceux des pays développés. À titre d'exemple, on peut se rappeler qu'en Afrique sub-saharienne le taux de fréquentation scolaire dépasse à peine 55% chez les garçons et 45% chez les filles. Au niveau des revenus, les écarts entre pays